

## APRONIA-SUISSE



Morges, octobre 2015

Kiwanis Club Genève Métropole  
11, av. de Bude  
1202 Genève

### Pièce justificatrice pour l'administration des impôts

Chère donatrice, cher Donateur,

En tant que partenaires d'Apronia-Pérou, nous sommes chargés de rassembler en Suisse l'argent offert par les donateurs, puis de le faire parvenir au Pérou au fur et à mesure des besoins. C'est ainsi que nous avons eu connaissance de votre don de Fr. 2000.-arrivé sur le compte d'Apronia-Suisse le 22 juin 2015

Tout en vous remerciant chaleureusement, nous vous transmettons aussi un merci du Pérou, celui du Père Xavier Arbex .

Nous désirons simplement attirer votre attention sur le fait que notre association est exonérée d'impôts par décision du 6 novembre 2008 de l'administration cantonale vaudoise des impôts, en conséquence votre don est susceptible de déduction fiscale et ce papier est une attestation de versement.

Avec nos meilleures salutations et merci.

Apronia-Suisse

Le secrétaire: